

Quo Vadis Lynx? –

Le lynx: quelles options en Europe centrale?

En mai 2023, les responsables du parc national du Harz et l'académie Alfred Toefper pour la protection de la nature organisaient un podium pour échanger sur l'avenir du lynx en Europe centrale, intitulé «Quo vadis lynx?». Spécialistes et représentants des autorités et des organisations de protection de la nature ont évoqué les différentes options susceptibles de déboucher sur l'émergence d'une importante population de lynx en Europe centrale et occidentale. Les premières réintroductions de lynx re-

montent à il y a plus de 50 ans; si elles intervenaient dans de nombreux pays, elles ne bénéficieraient cependant d'aucune stratégie commune pour la conservation de l'espèce. Une étroite collaboration internationale s'impose cependant pour connecter les populations de lynx d'Europe centrale, aux effectifs encore faibles et dont le patrimoine génétique s'appauvrit: l'objectif est d'assurer la conservation de l'espèce sur le long terme. Le programme «Linking Lynx» vise à concrétiser et coordonner cette collaboration.

Le lynx: un retour long et laborieux



Aujourd'hui, on dénombre en Europe neuf populations de lynx issues d'animaux réintroduits.
Cliché: Naturfoto Hofmann

Après un recul constant des effectifs de lynx (*Lynx lynx*) pendant des siècles, le point le plus bas fut atteint en Europe en 1930. En Europe continentale, quelques groupes issus de la population russe ont survécu dans la Baltique et dans le nord-est de la Pologne; la population des Carpates avait chuté à 40 ou 50 individus en Slovaquie, 100 à 120 en Roumanie et à un nombre inconnu en Ukraine; dans la partie sud-ouest des Balkans, on ne dénombreait plus que 20 individus. Le destin du lynx en Europe continentale semblait donc scellé, mais le début de la seconde Guerre mondiale allait permettre d'éviter l'extinction et de renverser la tendance.

Dès le milieu du XX^e siècle, les populations ont commencé à se régénérer: dans plusieurs pays, le lynx a été classé espèce protégée et, fait plus important encore, le chevreuil, la proie principale du lynx, a connu une impressionnante recrudescence. En 1963, on estimait les effectifs de lynx dans la

Baltique et le nord-est de la Pologne à 350 individus, à 180 dans la partie sud-ouest des Balkans et à 1800 dans les Carpates. Parallèlement à l'augmentation des effectifs dans les Carpates, l'animal avait étendu son aire de répartition géographique: le lynx était revenu dans les montagnes tchèques et quelques individus furent repérés en Autriche, en Bavière et, à en croire certaines observations, même en Suisse. Si, à ce moment, l'animal n'est pas encore parvenu à reprendre ses marques durablement, le grand félin s'est du moins imposé à l'esprit des protecteurs de la nature d'Europe occidentale. Ce sont surtout les gardes forestiers, inquiets de l'augmentation galopante des ongulés sauvages comme le chevreuil et le cerf, qui se sont mobilisés en faveur du retour du lynx.

En Europe, les premières tentatives de réintroduction active du lynx se sont déroulées en Suisse centrale et dans le Jura neuchâtelois, au début des années 1970 (tableau ci-dessous; pour les détails, consulter la publication «Cinquante ans de présence du lynx en Suisse»). Les lâchers ne concernaient qu'un faible nombre d'individus (entre 2 et 6 à chaque fois, tous capturés en milieu sauvage dans les Carpates slovaques); ces remises en liberté n'étaient pas

coordonnées et les animaux soumis à aucun monitoring systématique. Malgré tout, le projet pionnier mis en œuvre a rencontré un écho très positif à l'étranger. Au cours des années qui suivirent, on a mis en place divers projets de réintroduction dans les Alpes dinariques du nord (autrefois Yougoslavie), en Autriche,

en Italie, en France, en Tchéquie, en Pologne et en Allemagne. Une partie de ces projets a été couronnée de succès, débouchant en Europe centrale sur neuf populations issues de ces réintroductions. Toutefois, leurs effectifs sont encore faibles et elles sont morcelées géographiquement (voir tableau et carte ci-dessous).

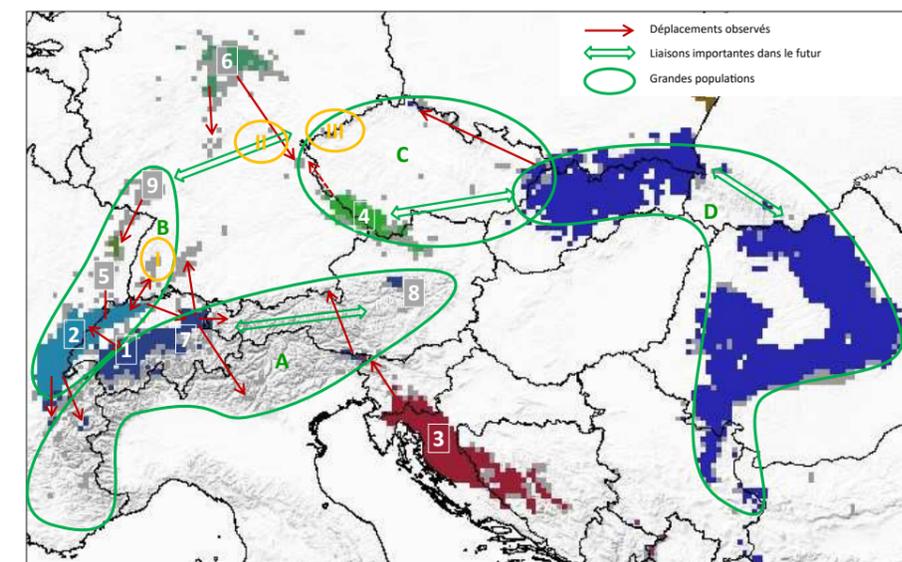
Populations de lynx réintroduites dans l'aire de distribution du lynx des Carpates. Les numéros correspondent au schéma ci-dessous. Les estimations des effectifs se basent sur les chiffres des dernières estimations européennes effectuées en 2016/2017 et parues dans les publications récentes (voir bibliographie).

N°	Nom	Pays	Fondation		Situation actuelle	
			Dès	Animaux (m/f)	N° d'individus	Tendance
1	Alpes du NO	CH, (F)	1971	7/5	163 ^b	↗
2	Jura	CH, F	1972	5/5	140	↗
3	Dinarides	SL, HR, I, BIH	1973	3/3	130	↘ ^c
4	BBA ^a	CZ, D, A	1982	11/7	60-80	→
5	Vosges	F	1983	12/9	1-3	↘
6	Harz	D	2000	21	46	↗
7	Suisse orientale	CH, (A)	2001	4/5	-	-
8	Alpes calcaires	A	2011	6	?	-
9	Forêt palatine	D, (F)	2016	8/12	33	↗

^aBBA = population de Bohême-Bavière-Autriche

^bEffectifs dans l'ensemble des Alpes vers 2016/17. En 2023, on dénombre près de 200 individus.

^cSituation avant l'arrivée de 17 individus relâchés dans les années 2000.



Distribution du lynx des Carpates. En couleur, les surfaces occupées en permanence en 2016; en gris, les surfaces occupées de manière sporadique. La population des Carpates (D, en bleu foncé) n'est peut-être pas d'un seul tenant en Ukraine. D'autres grandes populations (cercles verts) se trouvent dans les Alpes (A), la moyenne montagne rhénane (B) et les montagnes entourant la Tchéquie (C). Ensemble, on les considère comme la métapopulation commune à l'Europe centrale (voir encadré p. 7). Populations réintroduites dans cette région: 1 Nord-ouest des Alpes, 2 Jura, 3 Dinarides, 4 Population de Bohême-Bavière-Autriche, 5 Vosges, 6 Harz, 7 Nord-est de la Suisse, 8 Alpes calcaires 9 Forêt palatine (voir tableau). Futurs projets de réintroduction (jaune): I Forêt-Noire, II Forêt de Thuringe, III Monts Métallifères.

Illustration page de titre:
Lynx dans les Alpes suisses. Cliché pris par un piège photographique le 9 mars 2006.
Cliché: KORA

Fardeaux du passé et nouveaux défis



La femelle du lynx rechigne à changer de territoire, rendant la conquête de nouveaux terrains difficile à l'animal, d'autant plus que des obstacles existent.

Cliché: A. Michael

Il y a cinquante ans, personne ne disposait d'expérience dans le domaine la réintroduction du lynx; le processus tel qu'il fut initié à l'époque peut aujourd'hui paraître bien naïf. Du point de vue de la biologie de la faune, on regrettera la piètre qualité de la documentation concernant les animaux fondateurs et le fait qu'on en ait négligé le monitoring. On ignore en effet si les animaux relâchés se sont effectivement reproduits, et quels étaient leurs liens de parenté. À l'exception des individus relâchés dans le Harz (n° 6 sur la carte) en l'an 2000, issus de zoos, tous les lynx déplacés provenaient de Slovaquie; il s'agissait d'animaux sauvages capturés dans les Carpates ou fournis par les zoos de l'ancienne Tchécoslovaquie après y avoir séjourné plus ou moins de temps.

La plupart des populations réintroduites n'ont connu qu'une croissance très lente. Le faible nombre d'animaux fondateurs et l'absence d'échanges avec d'autres populations ont très rapidement débouché sur des problèmes de consanguinité; le fait que les effectifs n'augmentent que lentement a renforcé la dérive génétique, la perte d'allèles rares (un variant spécifique d'un gène) qui

représentaient une part importante de la diversité. Ces deux facteurs ne conduisent certes pas forcément à des problèmes démographiques, mais la consanguinité accroît la probabilité qu'un patrimoine génétique défavorisant les animaux prenne le dessus au sein d'une population. Par ailleurs, la dérive génétique diminue la capacité d'une population à s'adapter aux bouleversements des conditions environnementales. Toutes les populations fondées dans les années 1970 et 1980 présentent aujourd'hui les signes d'un appauvrissement génétique. Ce phénomène est particulièrement marqué pour celles des Alpes du nord-ouest (n° 1 sur la carte), au sein des populations slovène et croate (n° 3), et de celle de la région Bavière-Bohême-Autriche n° 4). Les problèmes génétiques que rencontrent les populations du Jura (n° 2) semblent pour l'instant moins graves. Seule la population vivant dans le Harz présente une diversité génétique qu'on qualifiera, sous réserve, de satisfaisante. Pour cette population fondée il y a plus de 20 ans, on n'a pas lâché d'animaux capturés dans les Carpates, mais des individus issus de divers zoos. En raison du manque de minutie lors du choix des candidats,

certaines exemplaires appartenant à d'autres sous-races se sont glissés parmi les félins relâchés, entre autres des lynx de Sibérie orientale (*Lynx lynx wrangeli*), animaux qui se distinguent du lynx européen non seulement sur le plan génétique, mais aussi par leur aspect et leur écologie. Certes, mélanger des animaux aux origines variées diminue le risque de consanguinité, mais il accroît en revanche celui de perte de souplesse génétique par l'apport de gènes non adaptés aux particularités locales.

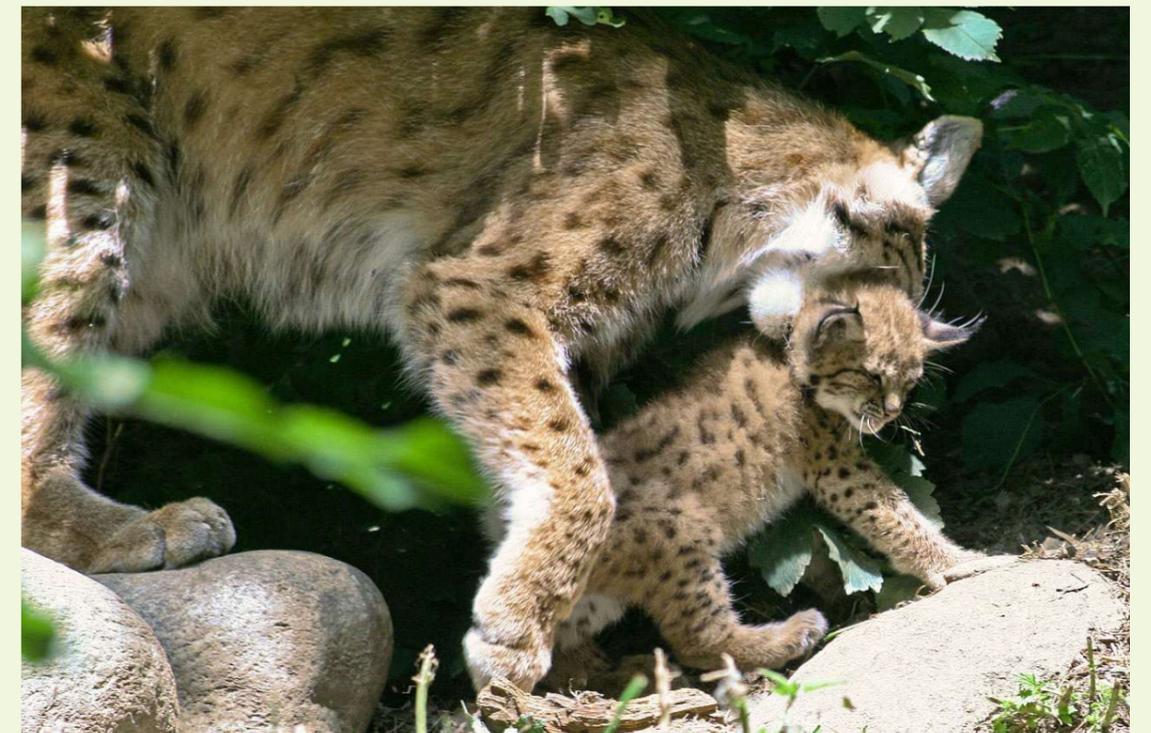
Le risque d'appauvrissement génétique serait faible si les lynx passaient de manière récurrente d'une population à une autre, brassant ainsi le pool

génétique: cet échange n'a quasiment pas lieu en raison des distances qui séparent les populations ou des barrières qui les empêchent de se rencontrer. Certes, le lynx parvient à franchir quasiment chaque obstacle, comme le montrent les individus venant du Jura ou du nord-est de la Suisse observés dans le sud de l'Allemagne, après avoir traversé le Rhin, des autoroutes, des voies de chemin de fer et des surfaces cultivées; toutefois, il s'agissait toujours de mâles en dispersion (voir encadré). Les femelles pour leur part sont particulièrement attachées à leur territoire, ce qui ralentit la conquête de nouvelles zones au-delà des obstacles.

Philopatry et dispersion

Le lynx est fidèle à ses habitats et territorial. Cela signifie qu'une fois adulte, il occupera un habitat individuel qu'il ne partagera qu'avec son partenaire sexuel. Les jeunes restent auprès de leur mère durant environ une année, phase après laquelle ils abandonneront ce territoire. Dans ce contexte, la dispersion des jeunes varie selon le sexe; généralement, les femelles resteront à proximité du territoire de la mère (il arrive même qu'elles le reprennent): elles sont philopatryques. Les jeunes mâles en revanche parcourent des distances nettement plus importantes, se dispersant à plusieurs centaines de kilomètres, comme on a parfois pu le documenter; lors de ces déplacements, ils franchissent des obstacles tels que de larges rivières, des chaînes de montagnes, ou des infrastructures mises en place par l'homme. Cette dispersion assure un brassage génétique de la population et permet d'éviter la consanguinité. Toutefois, la philopatry marquée des femelles rend la conquête de nouveaux territoires plus compliquée, plus particulièrement en raison des barrières linéaires très marquées dans les paysages cultivés, qui fragmentent les habitats.

Les jeunes demeurent durant une année auprès de leur mère avant de partir à la conquête d'un nouveau territoire. Cliché: R. Hilber



Le paysage cultivé de l'Europe moderne apporte son lot de paradoxes: nos forêts sont en meilleur état qu'au cours des siècles passés et les ongulés sauvages, essentiellement le chevreuil, sans doute plus nombreux que jamais. On pourrait donc en déduire que le lynx, chasseur de chevreuil par excellence, rencontre des conditions de vie idéales. Or, il n'en est rien: en Europe centrale, c'est à l'étage montagnard que croissent la majorité des forêts d'une certaine étendue, séparées par des

déserts agricoles parsemés d'innombrables zones habitées, reliées entre elles par des axes de circulation dangereux. Nombreuses sont les forêts d'Europe centrale qui pourraient offrir un territoire adéquat à une population de lynx, mais il semble peu probable que l'animal ne parvienne jamais à réoccuper ces zones par ses propres moyens; par ailleurs, ces territoires sont trop restreints pour permettre, sur la durée, l'installation d'une population viable sur le plan génétique.



Dès le milieu du XX^e siècle, le lynx a été protégé dans de nombreux pays, permettant aux dernières populations de se régénérer. L'élément décisif aura été l'augmentation massive des effectifs de chevreuil, la proie principale du félin.
Cliché pris par piège photographique: B. Gehr

Une métapopulation en Europe centrale

Pour que la réintroduction du lynx puisse être couronnée de succès, il faudra passer par la mise en place d'une métapopulation sous gestion: les populations doivent être connectées entre elles, processus qui implique la création de nouvelles «populations relais» permettant d'en accroître l'extension et, si les migrations naturelles devaient s'avérer insuffisantes, en déplaçant occasionnellement des individus. On citera comme exemple le concept établi pour une métapopulation du Haut-Rhin (voir carte p. 3): les populations du Jura, des Vosges du Sud et de la zone Vosges du Nord-Forêt palatine sont certes séparées, mais les animaux circulent entre ces trois territoires. En revanche, rejoindre les Alpes en traversant le Plateau suisse, ou la Forêt Noire en franchissant le Rhin, s'avère plus compliqué. Certes, on sait que quelques individus ont déjà parcouru ces trajets, mais on ignore si leur nombre sera suffisant pour assurer le brassage génétique nécessaire.

Les populations connaissant des problèmes génétiques pourraient être sauvegardées par des lâchers d'individus supplémentaires issus de régions adéquates. Actuellement, un projet est en cours dans le nord des Alpes dinariques (LIFE Lynx: www.lifelynx.eu). La population, réintroduite en 1973 s'y est dans un premier temps développée de manière très dynamique. Pourtant, après quelques décennies, la consanguinité croissante a eu un impact négatif sur la reproduction et les effectifs ont rapidement chuté. Ces dernières années, 17 nouveaux lynx ont été relâchés, 9 venus de Roumanie et 8 de Slovaquie; les résultats préliminaires permettent d'espérer qu'on est à présent parvenu à émerger de cette spirale négative.

Même si les populations réintroduites sont en bonne santé, elles sont souvent trop distantes les unes des autres pour garantir un brassage génétique. Ce phénomène implique d'autres lâchers dans des zones adaptées. Dans ce contexte, les «populations relais» en tant que parties d'une métapopulation

Population et métapopulation

Par population, on définit un groupe d'animaux de la même espèce ou de la même sous-espèce vivant dans un même territoire et capables de se reproduire entre eux. Les espèces largement répandues se constituent généralement de plusieurs populations plus ou moins séparées les unes des autres sur le plan géographique. Par métapopulation, on comprend un groupe de populations séparées sur le plan spatial et entre lesquelles un échange limité existe, par exemple par des jeunes en dispersion, donc partant à la recherche de nouveaux territoires. Cet échange est important pour la conservation de la diversité génétique de la métapopulation. On parle de « métapopulation sous gestion » («*managed metapopulation*»), lorsque ce brassage est encouragé de manière artificielle, par exemple par des relâchers d'individus venus d'ailleurs, parce que les barrières d'origine anthropiques empêchent leur déplacement naturel.



Ces prochaines années, le besoin d'individus compatibles pour des lâchers va nettement augmenter, ce qui implique un certain travail de réflexion et des accords.
Cliché: KORA

peuvent s'avérer intéressantes: il s'agit de populations vivant dans des territoires qui, pris isolément, sont trop restreints, mais qui permettent de connecter des populations d'une certaine importance. En Allemagne, une série de zones de moyenne montagne au couvert boisé adapté peut jouer le rôle de pont entre les Carpates et les grandes populations vivant sur la rive gauche du Rhin (Alpes du nord-ouest, Jura, Vosges-Forêt palatine). Actuellement, des projets de réintroduction sont prévus dans la

Forêt noire, dans la Forêt de Thuringe et dans les Monts Métallifères (carte p. 3). L'Autriche pourrait aussi jouer un rôle majeur pour relier certaines populations, mais la situation politique n'a pas, pour l'instant, permis d'initier des projets d'envergure.

Pour fonder une nouvelle population, il faut bien davantage qu'une migration occasionnelle de quelques individus: la nécessité de procéder à des lâchers d'individus appropriés va augmenter, impliquant réflexions et accords.

Un lynx, mais lequel?

La recherche du «bon» lynx repose sur un double questionnement: en premier lieu, on se penche sur l'origine phylogénétique de l'animal, soit sur la «ligne évolutive» d'où il est issu; ensuite, on s'intéresse à l'individu lui-même, par rapport à la population de référence (*source population*).

Trois sous-espèces du lynx d'Eurasie (*Lynx lynx*) vivent en Europe: le lynx boréal (*L. l. lynx*) dans les pays nordiques, la Russie et la Baltique, le lynx des Carpates (*L. l. carpathicus*) dans les montagnes du même nom, et le lynx des Balkans (*L. l. balcanicus*) dans le sud-ouest de Balkans (Macédoine du Nord et Albanie). Chez les félins, ces sous-espèces constituent des «unités significative sur le plan de l'évolution» (Evolutionary Significant Units) et, selon l'UICN (organisation mondiale de protection de la nature), ne devraient pas être mélangées lorsque cela n'est pas absolument nécessaire. En effet, on ignore quels lynx vivaient autrefois dans les territoires où l'espèce est désormais censée retourner: ces données ont disparu à tout jamais. Le lynx des Carpates n'a sans doute jamais vécu dans les Alpes et le Jura mais, il y a 50 ans, les pionniers de la réintroduction ont prélevé des individus au sein des

populations sauvages les plus proches, portant donc leur dévolu sur les Carpates. D'autres projets ont eu recours à cette même source, avec pour conséquence que toutes les populations réintroduites en Europe centrale, à l'exception de celles du Harz, font aujourd'hui partie de celle du lynx des Carpates. Sur le plan écologique, ce choix s'inscrit dans une certaine logique, puisque les montagnes boisées d'Europe occidentale et centrale sont plus proches des Carpates que les territoires septentrionaux que le lynx boréal affectionne. Au cours d'un congrès qui s'est tenu à Bonn en 2019 (voir ci-dessous), on a émis les recommandations suivantes, de manière pragmatique:

- Le lynx des Balkans, dont la situation est critique, doit être dans la mesure du possible conservé comme sous-espèce à part entière dans le sud-ouest et le sud des Balkans.
- Il faudra poursuivre la réintroduction du lynx des Carpates dans les régions montagneuses d'Europe centrale. Ce processus permet de créer une importante métapopulation de cette sous-espèce, dont bénéficiera au final aussi la population d'origine installée dans les Carpates.
- On suppose que les plaines au nord du Mittelgebirge (Allemagne du Nord, Pologne, Baltique)

Nos forêts sont en meilleur état aujourd'hui qu'au cours des siècles derniers.
Cliché: Naturfoto Hofmann



Le lynx est un animal à la fois fidèle à ses habitats et territorial: en tant qu'adulte, il occupera une zone individuelle que seuls les partenaires sexuels se partageront.
Cliché: Naturfoto: Hofmann

étaient à l'origine occupées par le lynx boréal: c'est par conséquent l'espèce qu'il conviendra d'y réintroduire lors de projets de repeuplement.

La mise en place d'une importante métapopulation de lynx des Carpates implique qu'au cours des années à venir, on devra disposer d'un réservoir d'individus adéquats. Étant donné que les populations d'origine, en Slovaquie et en Roumanie, ne peuvent indéfiniment fournir des animaux, le groupe d'expert a évalué trois scénarios:

1. Des lynx sauvages prélevés dans les Carpates, plus précisément en Roumanie, où les lynx sont plus nombreux qu'en Slovaquie, et dans des populations issues de lâchers présentant encore une diversité suffisante d'un point de vue génétique. Ce sont les captures d'animaux sauvages qui demeurent la source la plus importante lors des translocations; cependant, afin de ménager la population de référence, on ne peut en disposer de manière illimitée et les efforts pour se procurer des animaux en pleine nature sont importants (capture, quarantaine, transport); par ailleurs, le laps de temps durant lequel il est possible de capturer des femelles est très bref, puisqu'il faut intervenir en dehors de la période où elles sont portantes et élèvent leurs jeunes.

2. Les jeunes lynx orphelins, venant des

Carpates ou issus de toute autre population réintroduite compatible sur la plan génétique. Actuellement, chaque automne, les bébés ayant perdu leur mère sont immédiatement abattus ou relâchés sur place, après quelque temps passé auprès des humains qui les ont soignés. L'expérience acquise lors du projet mené dans la Forêt palatine, où six des huit jeunes capturés en Slovaquie étaient orphelins, a montré que de tels individus, lorsqu'on les associe à des lynx plus âgés issus d'autres sources, peuvent facilement être relâchés. À long terme surtout, les lynx orphelins pourraient s'avérer précieux pour le brassage génétique entre populations, du moment qu'on les relâche ailleurs que là où on les avait trouvés. Au printemps qui suit leur naissance, ils auront atteint l'âge idéal pour être déplacés: durant leur dispersion, ils quitteraient de toute manière leur territoire d'origine pour s'en trouver un autre.

3. Des lynx choisis parmi les programmes de reproduction des zoos et des parcs animaliers européens. L'utilisation pour les lâchers de lynx issus de zoos fait depuis longtemps l'objet de discussions controversées. L'expérience acquise dans le cadre de plusieurs projets de réintroduction en Allemagne et en Pologne a démontré que de tels individus peuvent parfaitement convenir: ils retournent très rapidement à l'état sauvage et leur instinct de

chasseur est marqué. Cependant, leur phylogénétique et leurs caractéristiques individuelles doivent être prises en considération de manière bien plus détaillée que cela n'a été le cas jusqu'ici. C'est ainsi que des organisations faïtières de zoos, de parcs animaliers et d'associations de protection de la nature ont convenu de mettre en place une population de lynx des Carpates suivie sur le plan génétique, afin qu'elle serve de réservoir pour de futurs

lâchers. Dans ce contexte, on développe des protocoles rigoureux touchant à l'élevage, à l'entraînement et au choix des animaux destinés à être libérés dans la nature.

Dans l'objectif de mettre en place une métapopulation fonctionnelle de lynx des Carpates en Europe centrale, il va falloir mélanger de manière optimale des individus venus de contextes variés.



Lâcher de lynx en 1973 à Lütholdsatt, en-dessus d'Alpnach (OW).
Cliché: inconnu



Pour les futurs lâchers, on a développé des protocoles rigoureux en ce qui concerne l'élevage, l'entraînement et le choix des individus.
Cliché: KORA

Les recommandations de Bonn et les protocoles «Linking-Lynx»

Pour les années à venir, afin d'assurer un nombre suffisant de lynx disponibles au bon moment et avec les bonnes origines, il s'avère indispensable d'assurer une planification à caractère contraignant et une coordination solide. En 2019, les

spécialistes et les organisations travaillant sur des projets liés au lynx se sont rencontrés à Bonn afin de discuter de la situation du lynx en Europe continentale, et de formuler des recommandations pour l'avenir. Les analyses de la situation et les «Bonn

Recommandations» ont été publiées en anglais et en allemand (voir bibliographie). Ces recommandations font office tant de stratégie que de plan d'action pour la conservation du lynx en Europe occidentale et centrale. En raison de la pandémie de Covid-19, il a été impossible de se réunir avant le congrès «Quo Vadis Lynx», qui s'est tenu en Allemagne en mai 2023; parallèlement toutefois, plusieurs groupes ont travaillé aux protocoles «Linking Lynx» qui, se basant sur l'expérience acquise, ont permis de créer des standards communs. Les protocoles couvrent des sujets comme le monitoring démographique, génétique et vétérinaire, les captures, les quarantaines et le transport des animaux, des directives pour l'élevage et l'entraînement des lynx avant leur remise en liberté, la gestion des interventions lors des lâchers, ou la collaboration et la surveillance des métapopulations. Lors du congrès qui s'est tenu dans le Harz, on a souhaité que la collaboration du groupe d'experts de *Linking Lynx* s'intensifie. Désormais, l'offre et la demande en félins destinés à être relâchés fait l'objet d'une coordination commune et il est prévu d'élargir la collaboration à des domaines comme le monitoring et la santé. C'est l'organisation KORA qui coordonne le groupe «Linking lynx».

En Europe, les spécialistes du lynx communiquent bien entre eux, l'échange d'informations et la coordination des projets sont relativement aisés à organiser. Mais afin de concrétiser l'idée d'une métapopulation en Europe centrale, la collaboration avec et entre les autorités de protection de la nature et les instances de décision est également capitale. Or cette collaboration est bien plus difficile à organiser, malgré divers accords et conventions internationales touchant à la protection de la nature et des espèces. L'une des raisons de ces difficultés est que, dans les États fédéralistes, les autorités nationales sont certes responsables des accords transfrontaliers, mais les mesures concrètes touchant au domaine de la gestion de la faune sauvage relèvent de la responsabilité des États membres qui, par nature, ont une perspective plus «limitée».

Si l'on désire mettre en place une métapopulation de lynx qui fonctionne, il sera impossible de se soustraire aux obstacles qui parsèment le chemin: convaincre chacun des acteurs, sur le plan régional, national ou international de cette idée à large échelle. Afin que le projet soit couronné de succès, le concept doit tenir compte des objectifs locaux et nationaux, pour qu'émerge enfin une situation «win-win-win». Tel est l'objectif de «Linking

Un exercice d'équilibriste: dans les États fédéralistes, ce sont les autorités nationales qui sont responsables de accords transfrontaliers, mais les mesures concrètes de gestion de la faune sauvage relèvent de la compétence des États membres.

Cliché: Naturfoto Hofmann



Bibliographie

BREITENMOSER U. & BREITENMOSER-WÜRSTEN Ch. (2008) Der Luchs – Ein Grossraubtier in der Kulturlandschaft. Salm Verlag, Wohlen/Bern, 537 pp.

MUELLER S.A., PROST S., ANDERS O. et al. (2022) Genome-wide diversity loss in reintroduced Eurasian lynx populations urges immediate conservation management. *Biological Conservation* 266, 109442. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2021.109442>

SIGNER S., RYSER A., RYSER-DEGIORGIS M.-P. et al. (2021) Luchsumsiedlungen aus der Schweiz von 2016–2020 in den Pfälzerwald und in die Kalkalpen. KORA Bericht 100, 26pp.

STIFTUNG KORA (2021) 50 Jahre Luchs in der Schweiz. KORA-Bericht Nr. 99, 80 pp. https://www.kora.ch/?action=get_file&id=102&resource_link_id=152

The Eurasian lynx in Continental Europe. Proceedings of the Bonn lynx workshop 16–19 June 2019. *Cat News Special Issue N° 14*, Autumn 2021, 87 pp.

Der Luchs in West- und Mitteleuropa. Schlussfolgerungen aus dem Workshop der «Bonn Lynx Expert Group» in Bonn, 16. bis 19. Juni 2019. *Denkanstösse* 14, Mai 2023. Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz, 146 pp. (Übersetzung von «The Eurasian lynx in Continental Europe».)

À propos des auteurs

Urs Breitenmoser, Kristina Vogt, Manuela von Arx, Christian Stauffer et Christine Breitenmoser

travaillent tous pour la fondation KORA et s'intéressent depuis plusieurs années au lynx en Suisse et dans les régions limitrophes. Urs et Christine Breitenmoser dirigent par ailleurs le groupe IUCN/SSC Cat Specialist Group. Kristina Vogt est la coordinatrice du groupe *Linking Lynx*.

Impressum

Objectif Faune est l'édition française de la publication périodique *Fauna Focus*.

Éditeur: Wildtier Schweiz
Winterthurerstrasse 92
CH–8006 Zurich
Tél. +41 (0)44 635 61 31
info@wildtier.ch, www.wildtier.ch

Traduction: Catherine Leuzinger
Rédaction: Beatrice Nussberger et Claude Andrist
Administration: Patrik Zolliker
Layout: Claude Andrist

Parution: 4 éditions par année
Disponible sous: www.wildtier.ch/shop